

# Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ?

Christophe PERROT, Vincent CHATELLIER, Daniel-Mercier GOUIN, Mélanie RICHARD,  
Gérard YOU

Working Paper SMART – LERECO N°16-09

November 2016



*Les Working Papers SMART-LERECO ont pour vocation de diffuser les recherches conduites au sein des unités SMART et LERECO dans une forme préliminaire permettant la discussion et avant publication définitive. Selon les cas, il s'agit de travaux qui ont été acceptés ou ont déjà fait l'objet d'une présentation lors d'une conférence scientifique nationale ou internationale, qui ont été soumis pour publication dans une revue académique à comité de lecture, ou encore qui constituent un chapitre d'ouvrage académique. Bien que non revus par les pairs, chaque working paper a fait l'objet d'une relecture interne par un des scientifiques de SMART ou du LERECO et par l'un des deux éditeurs de la série. Les Working Papers SMART-LERECO n'engagent cependant que leurs auteurs.*

*The SMART-LERECO Working Papers are meant to promote discussion by disseminating the research of the SMART and LERECO members in a preliminary form and before their final publication. They may be papers which have been accepted or already presented in a national or international scientific conference, articles which have been submitted to a peer-reviewed academic journal, or chapters of an academic book. While not peer-reviewed, each of them has been read over by one of the scientists of SMART or LERECO and by one of the two editors of the series. However, the views expressed in the SMART-LERECO Working Papers are solely those of their authors.*

**Le secteur laitier français est-il compétitif  
face à la concurrence européenne et mondiale ?**

Christophe PERROT

*Institut de l'Élevage, département Economie, 75012 Paris, France*

Vincent CHATELLIER

*LERECO, INRA, 44000, Nantes, France*

Daniel-Mercier GOUIN

*Université Laval, Département d'économie agroalimentaire, Québec*

Mélanie RICHARD

*Institut de l'Élevage, département Economie, 75012 Paris, France*

Gérard YOU

*Institut de l'Élevage, département Economie, 75012 Paris, France*

**Auteur pour la correspondance**

**Vincent Chatellier**

INRA UR LERECO

Rue de la Géraudière, BP 71627

44316 Nantes cedex 03, France

Email : [vincent.chatellier@inra.fr](mailto:vincent.chatellier@inra.fr)

Téléphone / Phone : +33 (0) 2 40 67 51 72

Fax : +33 (0)2 40 67 50 74

*Les Working Papers SMART-LERECO n'engagent que leurs auteurs.  
The views expressed in the SMART-LERECO Working Papers are solely those of their authors.*

## **Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ?**

### **Résumé :**

Avec la fin des quotas laitiers, l'ouverture croissante des économies et l'accentuation de la volatilité des prix internationaux, la question de la compétitivité du secteur laitier français est placée au cœur de nombreux débats. La compétitivité est généralement définie comme la capacité d'une entreprise ou d'un pays à conquérir et/ou à conserver des parts de marché en affrontant la concurrence aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export. Le secteur laitier français est non seulement un acteur important des échanges européens et internationaux de produits laitiers, mais il bénéficie d'une solidité des débouchés sur le marché intérieur, y compris pour des produits à haute valeur ajoutée. La baisse de la consommation intérieure (en équivalent lait), la saturation progressive de la demande européenne et la concurrence de plusieurs autres pays partenaires de l'Union Européenne constituent aujourd'hui une incitation à mieux valoriser les produits de qualité sur le marché intérieur et à orienter davantage les exportations vers des marchés plus lointains où une croissance de la demande s'exprime. Par rapport à d'autres pays concurrents, européens ou internationaux (Nouvelle-Zélande, États-Unis), le coût de production du lait en France, en particulier dans l'Ouest (principal bassin laitier français), est favorisé par une bonne maîtrise des intrants, en raison notamment d'une production fourragère abondante qui entraîne une forte autonomie pour l'alimentation des vaches laitières. Le mode d'obtention de cette autonomie élevée pèse cependant aujourd'hui sur le niveau moyen de productivité du travail et sur les charges de structure (coût de mécanisation) du fait de l'importance des fourrages désormais principalement cultivés, récoltés et distribués mécaniquement.

**Mots-clés :** secteur laitier, quota, compétitivité, prix, coûts de production

**Classification JEL :** Q12, Q17

## **Is the French dairy sector competitive in the face of European and international competition?**

### **Abstract:**

With the end of milk quotas, the increasing openness of economies and the increased volatility of international prices, the question of the competitiveness of the French dairy sector is at the heart of many debates. Competitiveness is generally defined as the ability of a company or a country to conquer and/or maintain market shares in the face of competition both on the domestic and export markets. The French dairy sector is not only an important player in European and international trade in dairy products, but it has some good opportunities in the domestic market, including for high-value products. The decline in domestic consumption (in milk equivalent), the gradual saturation of the European demand and competition from several other European countries are now an incentive to develop our exports to more distant markets showing a growth in demand. Compared to other European or international competing countries (New Zealand, United States), the cost of producing milk in France, especially in the West (main French dairy region), is favored by low inputs, particularly because of abundant forage production (autonomy for feeding dairy cows). The way of achieving such a high level of autonomy, however, weights today on the average level of labor productivity and on the structure of expenses (high cost of mechanization) due to the importance of forages now mostly grown, harvested and distributed mechanically.

**Keywords:** dairy sector, quota, competitiveness, price, production costs

**JEL classification:** Q12, Q17

## **Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ?**

### **1. Introduction**

Face à la fin des quotas laitiers en avril 2015, à la saturation progressive de la consommation européenne de produits laitiers, à l'interpénétration grandissante des économies et l'accentuation de la volatilité des prix, la question de la compétitivité du secteur laitier français se pose avec acuité. La France a tourné la page des quotas laitiers avec une douzième campagne consécutive en sous-réalisation. Contrairement aux pays voisins du nord de l'Union Européenne (UE) qui ont fait évoluer régulièrement leurs livraisons (de +15% à +20%, suivant les pays, entre 2005/2006 et 2014/2015) au rythme, et parfois même au-delà, des augmentations de référence, la France (+9%) a alterné des phases d'augmentation rapide avec des replis d'origines variées : mesures nationales destinées à limiter la production comme en 2009 et pilotage de l'offre par les entreprises de collecte ; variation de la qualité des fourrages en 2012 ; forte réactivité de l'offre aux variations des prix du lait et des intrants. À partir d'avril 2015, le rebond de la collecte dans les pays d'Europe du Nord « libérés » des quotas a creusé davantage l'écart. Avec +1.3% de collecte sur la première campagne sans quotas (2015/16), la France est loin derrière l'évolution globale de l'UE à 28 (+4.3%) et en dernière place au niveau de l'UE à 15 (+18.5% en Irlande, +11.9% aux Pays-Bas, +5.6% au Danemark et +3.6% en Allemagne).

Comment expliquer ces évolutions divergentes ? Peuvent-elles remettre en cause la position de la France qui est un des principaux pays exportateurs de produits laitiers sur les marchés européens et internationaux ? En un mot, la France est-elle compétitive par rapport à ses concurrents ? Pour répondre à ces questions, trois parties sont distinguées. La première présente une analyse de la destination du lait français. Elle s'intéresse, tout d'abord, à l'évolution des échanges de la France en produits laitiers au cours de la période 2000 à 2015 en mettant en évidence les principaux pays partenaires et les types de produits. Elle aborde ensuite la question de la valorisation du lait sur le marché intérieur, en cherchant à identifier les rôles respectifs des ménages, de la restauration hors domicile et des industries agroalimentaires. La seconde porte sur l'évolution du prix du lait à la production au cours de la dernière décennie, en comparant la situation française aux autres pays concurrents, tant internationaux (Nouvelle-Zélande et États-Unis) qu'euro-péens. La troisième discute de l'évolution comparée des coûts de production du lait, point clé pour aborder les différentiels de compétitivité.

## 2. Où va le lait produit en France ?

### 2.1. Une insertion croissante dans l'économie laitière européenne et mondiale

Le marché mondial des produits laitiers (hors intra UE) couvre, d'après la FAO, 71 millions de tonnes en équivalent lait (Teql) en 2015, soit 9% de la production laitière mondiale (International Dairy Federation, 2015). En équivalent lait, le commerce international des produits laitiers a augmenté de 67% entre 2000 et 2015, soit une progression moyenne de près de 2 millions de Teql par an, notamment sous l'impulsion de l'Asie destinataire de 58% des échanges mondiaux d'après la FAO. D'après la base de données d'échanges des Nations Unies, Comtrade, les principaux pays importateurs sont, en valeur et par ordre décroissant en 2015, la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Algérie, le Japon et le Mexique. La Nouvelle-Zélande, qui occupe le premier rang des exportateurs (27% du total mondial en Teql en 2015), bénéficie d'atouts indéniables pour produire du lait à bas coût (valorisation de l'herbe) et pour exporter (forte concentration des acteurs industriels, proximité géographique des bassins importateurs, *etc.*). Ainsi, entre 2000 et 2015, ses exportations sont passées de 7 à 21 millions de Teql en raison notamment d'un fort développement de ses ventes de poudre de lait entier à destination des pays asiatiques (Bowman et Conway, 2013). L'UE, largement dominante sur le marché mondial des fromages (Bojnec et Ferto, 2014), occupe le second rang (avec 25% du total mondial en 2015), devant les États-Unis (13%), la Biélorussie (7%), l'Australie (5%) et l'Argentine (2%).

Avec près de 25 milliards de litres de lait de vache collectés en 2015, la France assure 3.8% de la collecte mondiale et 16.9% de la collecte européenne. Elle occupe ainsi le deuxième rang européen derrière l'Allemagne (20.9%), mais devant le Royaume-Uni (9.9%), les Pays-Bas (8.7%), la Pologne (7.1%) et l'Italie (7%). Partant de la base de données d'Eurostat, Comext, pour la période 2000 à 2015 et de la méthodologie développée par le Centre Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL) pour estimer les flux en équivalent lait (CNIEL, 2016), une analyse de l'évolution de la dépendance de la production laitière française aux marchés extérieurs est proposée ci-après.

Les **exportations** de la France en produits laitiers représentent, en 2015, 10.75 millions de Teql, soit 42% de la collecte nationale. Depuis la période 2000-04 elles ont progressé de 35%. La France occupe ainsi le troisième rang européen des pays exportateurs en équivalent lait derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. L'Allemagne est le premier pays importateur et le premier pays exportateur de produits laitiers de l'UE. Bénéficiant d'une position géographique centrale dans l'UE, ce pays adopte une stratégie de massification de son offre (moins de diversité de produits laitiers par rapport à la France) et développe ses exportations surtout au bénéfice des autres États membres de l'UE. Les Pays-Bas occupent, quant à eux, le premier rang des exportateurs vers les pays tiers, avec une croissance soutenue de leurs ventes à destination des pays asiatiques (surtout Chine et Hong Kong). Les exportations de la France vers les

pays tiers représentent 3.06 millions de Teql en 2015, soit 4.3% du total des échanges mondiaux (hors commerce intra-UE) et 12.1% de la collecte nationale (contre 7.4% au cours de 2005-09). Après avoir diminué entre 2000 et 2006 (-39%) au profit du marché européen alors plus rémunérateur, les exportations vers pays tiers ont fortement augmenté depuis lors, parallèlement à l'augmentation de l'offre.

Entre 2000-04 et 2015, les **importations** françaises de produits laitiers sont passées de 4.74 à 6.08 millions de Teql, soit une augmentation de 28%. Pour tous les pays européens, les importations de produits laitiers résultent quasi-exclusivement du commerce intra-communautaire, souvent entre pays géographiquement voisins.

Le **solde commercial** de la France en produits laitiers est estimé, en 2015, à 4.67 millions de Teql, soit l'équivalent de 20% de la collecte intérieure. Ce solde, qui a augmenté de 1.45 million de Teql depuis 2000-04, résulte pour 63% des pays tiers et pour 37% des États membres de l'UE. Si la progression du solde est plus élevée en France qu'en Irlande (+1.09 million de Teql), elle est nettement inférieure à celle des Pays-Bas (+3.47 millions de Teql) où la concentration des industriels est aussi forte que le savoir-faire à l'export reconnu (Institut de l'Élevage, 2010).

L'Italie, le Royaume-Uni et la Chine sont les trois pays qui ont le plus contribué à l'amélioration de la balance commerciale de la France en produits laitiers au cours de la période étudiée, respectivement de 1271, 499 et 319 milliers de Teql. Ces trois pays sont déficitaires en lait. Si l'Italie achète une proportion importante de lait liquide (en vrac) à la France (ce qui génère finalement peu de valeur ajoutée à la tonne de lait exportée), le Royaume-Uni est un acheteur conséquent de fromages. Depuis la crise du lait frelaté à la mélamine en 2008, et dans un contexte de faible augmentation de l'offre intérieure, les Chinois sont devenus les premiers importateurs de produits laitiers au monde et le premier client de la France parmi les pays tiers (avec environ 3% des exportations françaises totales en équivalent lait). Ce pays, où les coûts de production du lait ont fortement augmenté et où une demande pour des produits de qualité (sécurité sanitaire) s'exprime (Sharma et Rou, 2014 ; USDA, 2015), importe 20% de sa consommation, surtout des poudres grasses de Nouvelle-Zélande et de la poudre de lait infantile de l'UE (le fromage occupe une place marginale).

**Tableau 1 : Les échanges de la France par type de produits laitiers et par zone en 2015 et la variation depuis 2000-04 (millier de tonnes en équivalent lait et millions d'euros courants)**

	Millier de tonnes équivalent lait						Million d'euros courants					
	Exportations		Importations		Solde		Exportations		Importations		Solde	
	2015	Var.	2015	Var.	2015	Var.	2015	Var.	2015	Var.	2015	Var.
Produits laitiers (total)	10,754	2 790	6 080	1 344	<b>4 674</b>	1 445	6 910	2 682	3 150	1 067	<b>3 759</b>	1 614
<u>Par produit</u>												
Laits secs	2,136	565	352	-39	<b>1,784</b>	604	1,535	786	295	98	<b>1,240</b>	688
- Poudre de lait écrémé	1,363	966	140	-136	<b>1,223</b>	1,102	550	379	63	-56	<b>487</b>	435
- Poudre de lait entier	515	-575	140	69	<b>376</b>	-642	248	-171	55	26	<b>193</b>	-197
- Lait infantile	151	102	57	45	<b>93</b>	56	701	557	172	136	<b>529</b>	421
Fromages	3,334	581	1,895	668	<b>1,439</b>	-86	3,001	996	1,333	607	<b>1,667</b>	388
Crème	1,053	452	585	21	<b>467</b>	430	257	99	255	81	<b>2</b>	18
Laits liquides (total)	677	145	277	-124	<b>399</b>	268	382	99	193	-36	<b>189</b>	135
- Lait liquide vrac	438	159	117	-102	<b>321</b>	260	202	72	84	-42	<b>118</b>	115
Poudre de lactosérum	435	-49	89	4	<b>346</b>	-52	387	168	87	37	<b>299</b>	129
Yaourt et laits fermentés	303	84	60	-17	<b>243</b>	101	505	222	92	-9	<b>413</b>	231
Beurre et butteroil	1,223	346	2,286	732	<b>-1,063</b>	-386	404	208	622	229	<b>-218</b>	-21
Autres produits laitiers	1,594	677	535	65	<b>1,059</b>	613	439	128	274	60	<b>165</b>	69
<u>Par zone</u>												
UE-28	7,691	1,945	5,969	1,384	<b>1,723</b>	561	4,518	1,409	3,062	1,050	<b>1,456</b>	359
Pays tiers	3,062	845	111	-40	<b>2,951</b>	885	2,391	1,272	88	17	<b>2,303</b>	1,255

Source : Comext / Méthodologie CNIEL (pour le calcul en Équivalent lait) / Traitement INRA, SMART-LERECO

Avec l'Allemagne, son premier client à l'export en valeur et le deuxième en volume après l'Italie, la France bénéficie d'une balance commerciale positive, notamment sur les échanges de fromages (Institut de l'Élevage, 2012a). L'Algérie figure au second rang des pays tiers clients de la France, derrière la Chine, mais avec un solde commercial qui a légèrement baissé en équivalent lait. Les États-Unis, qui ont dynamisé leur production laitière et leurs exportations au cours des quinze dernières années (mais absolument pas vers l'UE), demeurent un client sérieux pour la France, essentiellement au titre des fromages.

La création de valeur générée par les biens exportés peut être discutée en rapportant la valeur des exportations françaises de produits laitiers aux quantités exportées en équivalent-lait. D'après cette approche, le montant s'élève, en 2015, à 643 euros par tonne d'équivalent lait. En raison des types de biens échangés, ce montant diffère d'un pays à l'autre. Il est, par exemple, nettement plus faible lorsque les exportations comprennent une proportion significative de lait vrac (vers l'Italie avec 363 euros/Teql, ou l'Allemagne avec 621 euros/Teql) que lorsque celles-ci concernent des poudres de lait, notamment infantiles, vers l'Algérie (812 euros/Teql), et surtout la Chine (940 euros/Teql), ou des fromages

différenciés vers les États-Unis (1 011 euros/Teql) ou la Suisse (1 292 euros/Teql). Les fromages contribuent de façon déterminante aux exportations françaises de produits laitiers : 31% en équivalent lait et 43% en valeur (Tableau 1). Les laits secs jouent également un rôle important en assurant 20% des volumes exportés et 22% de la valeur générée par l'export. Le solde commercial de la France en produit laitiers (3.75 milliards d'euros en 2015) tient donc surtout aux fromages (1.66 milliard d'euros) et aux laits secs (1.24 milliard d'euros), ces derniers ayant observé une forte progression au cours de la période étudiée sous l'impulsion de la demande asiatique. La France est excédentaire pour la grande majorité des produits laitiers à l'exception du beurre.

Au cours des quinze dernières années, la France est donc parvenue à améliorer sa balance commerciale (en volume et en valeur) en s'internationalisant davantage et en s'orientant vers des produits finis (dont les fromages et la poudre de lait infantile) qui ne sont pas vraiment placés au cœur de la stratégie industrielle de la Nouvelle-Zélande, premier exportateur mondial, fortement spécialisée en poudre de lait entier. À la baisse de la demande intérieure en produits laitiers (en équivalent lait), s'ajoute, depuis 2010, un effritement de la balance commerciale en valeur de la France avec les autres États membres de l'UE. La capacité de la France à exporter davantage de produits laitiers vers les pays tiers devient alors une condition *sine qua non* au développement de la production laitière intérieure. La question de la valorisation du lait produit en France sur le marché domestique est également centrale dans un contexte où la création de valeur est essentielle pour les acteurs de la filière.

## **2.2. La valorisation du lait produit en France sur son marché intérieur**

Même si les exportations de produits laitiers ont fortement augmenté, tant en tonnage qu'au prorata de la collecte, le marché intérieur demeure le premier débouché de la filière laitière française. Estimée à 20.7 millions de tonnes en équivalent lait en 2015, la consommation nationale de produits laitiers est assurée, tous modes de consommation confondus, à 71% par des produits laitiers fabriqués en France. La filière laitière française a ainsi commercialisé l'équivalent de 14.6 millions de tonnes de lait sur le marché intérieur, soit 58% de la collecte laitière nationale en 2015. En prenant pour référence la matière sèche utile (MSU) contenue dans le lait collecté, les principaux produits commercialisés sont les fromages (21%), suivis du beurre (14%), des laits conditionnés (9%), des ingrédients secs (7%), des yaourts/desserts (5%), et de la crème (3%).

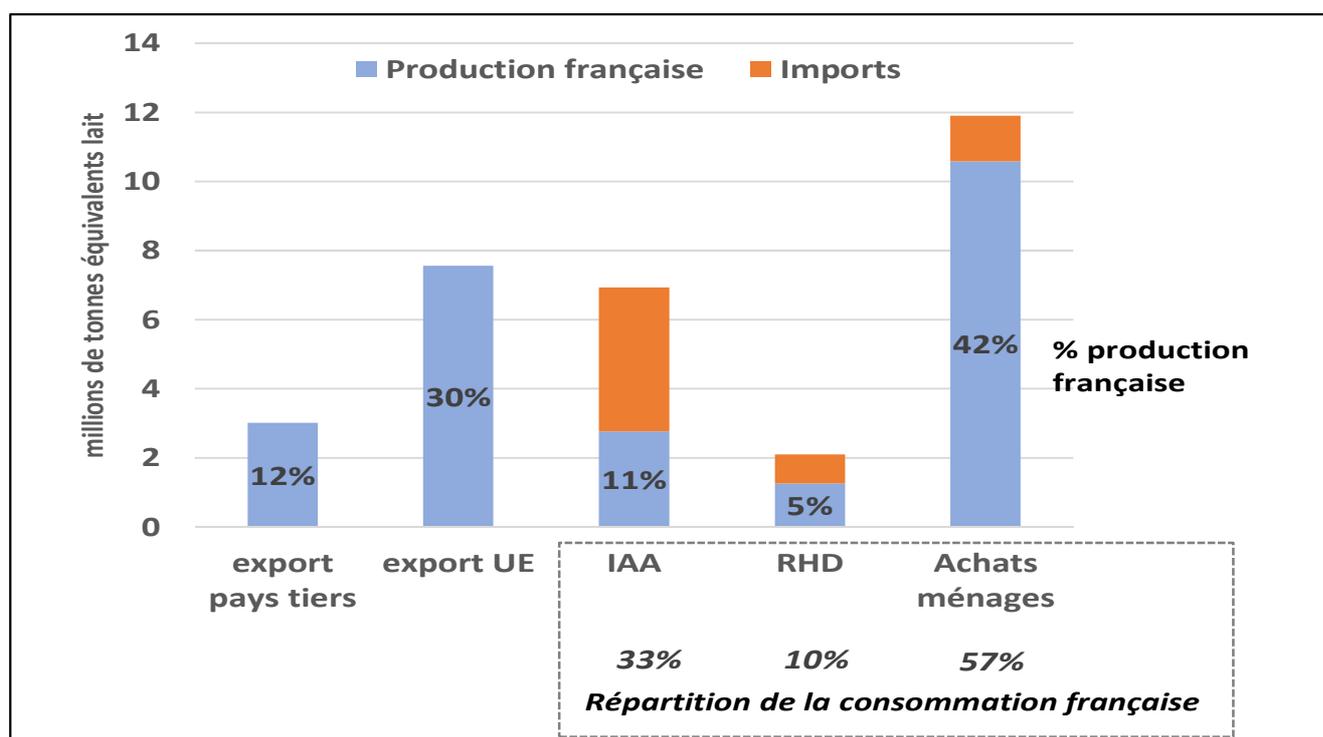
D'après nos estimations basées sur les informations du GIRA<sup>1</sup>, d'Eurostat et de la société IRI (qui compile l'ensemble des données de ventes des Grandes ou Moyennes Surface -GMS-), les produits

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur cet organisme, voir [www.girafood.com](http://www.girafood.com)

laitiers français ont quatre grands débouchés (Figure 1) : l'exportation sur les marchés européens et internationaux (respectivement 30% et 12% de la collecte nationale soit 42% au total) ; les ventes aux ménages (42%) par les GMS françaises ou de façon plus marginale quantitativement (3% environ) d'autres formes de distribution au consommateur telles que les crémiers, les marchés forains, la vente à la ferme ou les magasins de producteurs (Kermadec, 2011) ; la Restauration Hors Domicile (RHD, 5%) ; les industries agro-alimentaires non laitières (IAA, 11%).

**Figure 1 : Destination de la production française et origine des produits laitiers commercialisés en France en 2015 selon les circuits**



Source : GEB- Institut de l'Élevage d'après CNIEL, GIRA, IRI, EUROSTAT

**Les ventes de produits laitiers aux ménages** représentent 57% de la consommation nationale de produits laitiers. Les industries laitières françaises proposent une offre variée de produits laitiers, unique au monde dans sa diversité, ce qui leur a permis de développer et de maintenir un marché intérieur relativement captif. Les produits importés sont surtout des produits différents et démarqués (fromages italiens notamment) et des produits concurrents sur les segments premiers prix (laits conditionnés, râpés). Estimées à 15.9 milliards d'euros en 2015, ces ventes aux ménages constituent le premier débouché en valeur des industries françaises qui fournissent 90% des produits achetés par les ménages. Le marché français est plus important en valeur que celui de l'Allemagne où la population est pourtant supérieure de 23%. D'après la société IRI, les ventes relèvent pour 45% de fromages, 28% de produits laitiers ultra-frais, 14% de laits conditionnés, 7% de beurre et un peu moins de 5% de crème conditionnée.

**La restauration hors-domicile (RHD)** représente un débouché plus secondaire (10% de la consommation nationale) dont l’approvisionnement est assuré à 60% par des produits français et à 40% par des produits importés. Estimées à 1.9 milliard d’euros en 2014 par le GIRA, les ventes aux opérateurs de la RHD (tous circuits confondus) se composent pour 53% de fromages, 24% de beurre et de crème, 17% d’ultra-frais et 6% de laits conditionnés.

En 2015, les fournisseurs français de ces deux premiers circuits (GMS et RHD) ont subi la concurrence des produits étrangers (allemands, belges, voire néerlandais) devenus plus compétitifs grâce à un prix du lait à la production qui a davantage baissé qu’en France. Or, le prix est un critère déterminant dans la restauration collective où les gestionnaires retiennent les fournisseurs les moins chers, ou dans la grande distribution pour certaines gammes de produits sous marques de distributeurs. Que ce soit sur les segments premiers prix des GMS (laits conditionnés, râpés, beurre plaquette) ou en RHD, la pression commerciale a été très forte. Comme lors de la crise de 2009, les importations ont soudainement augmenté en 2015, surtout en laits conditionnés (+12.8% d’après Syndilait, organisation regroupant la majorité des fabricants de laits de consommation liquides).

**Les industries agro-alimentaires** représentent le deuxième segment de la consommation nationale en produits laitiers (33% en volume). Il s’agit d’un marché d’ingrédients issus du lait (crème fraîche, beurre, poudre de lait, poudre de lactosérum, caséines, protéines sériques) utilisés dans la biscuiterie, la chocolaterie, la production de glaces, la pâtisserie, la viennoiserie, l’alimentation animale, l’alimentation infantile, *etc.* Les ingrédients laitiers fabriqués en France ne couvrent que 40% des besoins de ce marché, faute de disponibilité pour de nombreux produits comme le beurre, mais aussi de compétitivité pour certains ingrédients secs (caséines, poudre de lactosérum pour l’alimentation animale). La plupart des opérateurs achètent des produits dits de « commodités » pour lesquels le facteur prix est déterminant et le pays d’origine secondaire et non apparent pour le consommateur. Mais certains fabricants s’approvisionnent en ingrédients laitiers très spécifiques : les chocolatiers en poudres de lait à haute valeur technologique ; des pâtisseries en beurres technologiques ou démarqués, *etc.* Les industriels laitiers français sont plutôt bien positionnés sur ce marché à bonne valeur ajoutée. En revanche, ils sont souvent moins compétitifs sur les ingrédients basiques (beurre cube, poudre de lactosérum pour l’alimentation animale). Dans une conjoncture dégradée comme c’est le cas en 2015 et 2016, les transformateurs nord-européens bénéficient d’un net avantage prix grâce à un lait cru acheté moins cher à leurs livreurs qu’en France.

### 2.3. Une production française en partie différenciée

La compétitivité est habituellement définie comme la capacité d'une entreprise ou d'une zone géographique à conquérir ou à conserver des parts de marché en affrontant la concurrence, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export. Deux options, compétitivité « prix » et « hors-prix », sont souvent considérées en matière d'analyse (Chevassus-Lozza et Gallezot, 1995) ou de stratégie de développement. La **compétitivité « prix »** consiste à réduire les coûts de production, de collecte et de transformation pour vendre au « meilleur » prix (pour l'acheteur). La **compétitivité « hors prix »** consiste à augmenter la valeur des produits commercialisés par le développement d'innovations, l'incorporation de services, une offre de qualité différente et passe par la différenciation du produit fini. Au niveau de l'acheteur, le critère prix ne disparaît pas mais est remplacé par le rapport qualité (intrinsèque ou perçue) / prix.

L'importance de la compétitivité « hors-prix » a été depuis longtemps considérée comme « *prépondérante dans les échanges agricoles et agro-alimentaires* » français (Chevassus-Lozza et Gallezot, 1995). Cela semble particulièrement vrai pour le secteur laitier (plus que pour le secteur céréalier par exemple). Comparativement à d'autres États membres de l'UE et aux principaux compétiteurs internationaux, la France peut se prévaloir de disposer d'une extraordinaire diversité de produits laitiers finis, des produits différents aux qualités spécifiques et reconnues. Cette diversité est un atout indéniable pour stimuler la demande intérieure, qui reste à l'habitant parmi les plus élevées du monde (en raison surtout des fromages) mais aussi pour s'imposer autrement que par les prix sur le marché européen et au-delà.

La différenciation des produits permet d'échapper à l'un des fondements de la concurrence libre et parfaite, sur les prix, qui suppose l'homogénéité des produits. Deux types de différenciation peuvent être distingués pour le secteur laitier. La **différenciation d'origine**, liée à des caractéristiques propres à l'origine du lait ou à son processus d'élaboration, rassemble 15% de la production laitière nationale environ (en Teql) dont 9.6% de la production transformée en produits bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP) ; 2.2% qui relèvent de l'agriculture biologique et enfin d'autres produits qui sont labellisés « lait de montagne », « sans OGM » ou affichent une identité régionale (pictogrammes breton, savoyard, normand, alsacien, *etc.*) ou locale (circuits courts) forte.

Une seconde forme de **différenciation** des produits, dite *retardée*, peut avoir lieu au stade de la transformation (par analogie avec les pratiques de l'industrie automobile qui s'est mise à construire ou plutôt à assembler des voitures parfois très différentes, au moins en apparence, à partir de composants préalablement standardisés et commandés aux équipementiers ; Fenneteau, 1986). Dans le secteur laitier, ces produits issus d'un lait indifférencié (au moins pour le consommateur) sont valorisés grâce à des marques à forte notoriété soutenues par de puissantes politiques de marketing.

Pour les producteurs de lait qui s'inscrivent dans une logique de différenciation des produits à partir de l'origine du lait, des plus-values sont souvent observées. Le prix du lait payé au producteur est ainsi plus élevé dans certaines filières fromagères sous AOP (Comté, Beaufort, *etc.*) et en agriculture biologique qu'en production de lait conventionnel

Si la différenciation issue de l'origine du lait est parfois couronnée de succès, notamment sur le marché intérieur, et si l'image de marque des produits français permet souvent un bon positionnement sur le marché européen, les jeux concurrentiels sont souvent d'une autre nature sur les marchés internationaux. En effet, la compétitivité « hors prix » reste peu valorisée à l'export, notamment sur pays tiers. La valorisation des marques détenues par les leaders internationaux d'origine française est réalisée à partir de lait produit localement pour de nombreux pays. Et la demande internationale en produits laitiers français très différenciés est faible et peine à se développer (8% seulement du Comté produit est exporté et aux deux tiers chez nos plus proches voisins de l'UE). Quant aux commodités laitières, les poudres de lait françaises ne bénéficient pas d'un a priori positif par rapport aux poudres irlandaises par exemple. Il en résulte que l'essentiel du mouvement d'insertion dans les échanges qui vient d'être décrit repose sur la compétitivité « prix » de la filière française.

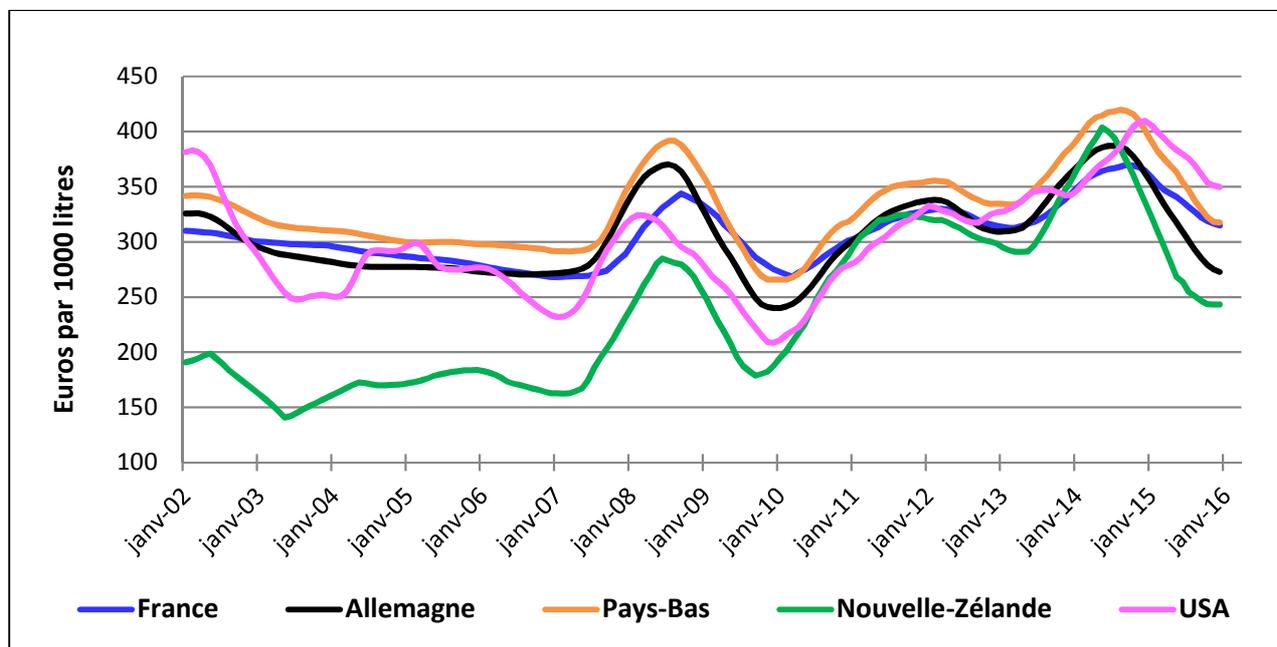
### **3. Evolution comparée des prix du lait à la production : interconnexions et spécificités françaises**

#### **3.1. Evolution des prix dans les principaux bassins exportateurs : après une décennie de convergence, des divergences apparaissent dans les baisses de prix**

À partir des années 2000, les prix du lait à la production ont convergé dans les principaux bassins exportateurs (Figure 2). Les prix s'érodant progressivement dans l'hémisphère nord, notamment dans l'UE du fait de l'abandon de mesures de marché destinées à maintenir des prix de soutien, ils se sont rapprochés des prix néo-zélandais. La convergence s'est brutalement accélérée en 2006-2007 avec le premier épisode de flambée des prix : le prix du lait a davantage grimpé en Nouvelle-Zélande largement connectée au marché mondial. La rechute en 2009-2010 a, au contraire, été plus accentuée aux États-Unis et dans l'UE qui ont souffert d'une demande intérieure particulièrement ralentie. Entre 2011 et 2014, la production peinant à suivre la demande dynamique, la part des exportations s'est accrue dans chaque zone et la concurrence entre bassins s'est exprimée à plein notamment sur la base du prix du lait. Les prix des grands bassins sont ainsi restés proches malgré les écarts de soutien octroyés aux producteurs (nettement plus élevés en UE qu'aux États-Unis et inexistant en Nouvelle-Zélande) (Trouvé *et al.* 2016). Depuis 2014, la surproduction mondiale ne s'est pas répercutée avec la même intensité sur les trois bassins et les prix ont de nouveau nettement divergé en fonction du poids relatif de

la part de la production échangée sur un marché mondial certes en croissance, mais encore étroit, donc volatil.

**Figure 2 : Evolution du prix du lait à la production en France, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande au cours de la période 2002 à 2016 (exprimée en moyenne glissante sur 12 mois)**



Sources : FranceAgriMer, AMI (avec redressement de la composition du lait via la méthodologie CNIEL), Lei Wageningen, LTO, USDA NASS, conversion GEB-Institut de l'Élevage d'après Banque de France

Note : Les prix ne sont pas tous déterminés pour une composition du lait identique, ce qui ne modifie pas l'analyse sur le mouvement de convergence puis de divergence mais le niveau relatif des prix ne doit pas être lu sans précautions.

- Prix français et allemands : 38 g/l de matière grasse et 32 g/l de matière protéique ;
- Prix néerlandais : 3.7% de matière grasse et 3.3% de matière protéique ;
- Prix néo-zélandais : 4.2% de matière grasse et 3.4% de matière protéique ;
- Prix étatsunien : composition réelle.

Un autre élément influençant l'évolution relative des prix et donc la compétitivité des différents bassins est l'évolution des parités monétaires. Celles-ci reflètent en partie la santé relative des économies nationales (ou communautaires), mais découlent aussi d'orientations prises par les différentes banques centrales en matière de politiques monétaires. Autrefois qualifiées de « dévaluations compétitives », ces interventions sont aujourd'hui plus progressives mais tout aussi importantes. Ainsi, par exemple, la Reserve Bank of New Zealand (RBNZ) a eu quelques difficultés à faire baisser le dollar NZ qu'elle a trouvé surévalué dès que les prix des produits laitiers ont commencé à faiblir. Elle a diminué son taux directeur à quatre reprises courant 2015 avant d'obtenir une baisse du dollar NZ face au dollar US. La place réservée à l'analyse du secteur laitier dans les documents généraux et monétaires de la RBNZ est d'ailleurs très importante, en accord avec le poids du secteur laitier dans l'économie et le niveau de

risque qui résulte du très fort endettement des exploitations laitières. Celles-ci accumulent 10% de l'encours des emprunts du pays tous secteurs économiques confondus (Dunstan *et al*, 2015). À la mi 2016, avant les hausses de prix du lait annoncées par Fonterra, le prix des fermes laitières avait baissé de 18% en un an, effaçant toutes les hausses depuis cinq ans.

Les **États-Unis** se sont progressivement affirmés comme exportateur majeur de produits laitiers avec un excédent porté de 1 à 10 millions de tonnes de lait entre 2004 et 2014, et une part de la production exportée passée de 5 à 12% (retombée à 10% en 2015). À cette progression sur les marchés extérieurs, s'ajoute une hausse de la consommation intérieure (pour 60% du supplément de production sur la période), stimulée par une croissance démographique plus vive que dans l'UE. Le marché domestique est donc encore largement directeur sur le niveau des prix, tant au niveau de la consommation que de la production. Cela est d'autant plus le cas, que la connexion au marché mondial porte peu sur les matières grasses laitières et que le marché intérieur du beurre et des fromages bénéficie de protections tarifaires et non tarifaires élevées. Les prix étatsuniens à la production ont chuté de 29% en dollars US en 2015. Sur une période un peu plus longue de deux années, et soutenue par une demande nationale en nette hausse, la baisse de prix se limite à 10% en dollars US. De son côté, l'appréciation du dollar depuis juillet 2014 se traduit par une progression du prix étatsunien exprimé en euros de près de 20% d'où une perte sensible de compétitivité.

En **Nouvelle-Zélande**, où les exportations couvrent plus de 90% de la production laitière, la situation est bien différente de celle des États-Unis. Le prix du lait découle ici directement des performances à l'exportation et il y est particulièrement volatil. La hausse de la collecte laitière de plus de 30% entre 2007 et 2015 tient surtout au développement des exportations vers la Chine (Bowman et Conway, 2013). La forte dépendance du pays au marché chinois (28% de ses exportations en valeur en 2014) l'a rendu particulièrement vulnérable au ralentissement des achats intervenu depuis 2014. Faute de marchés alternatifs suffisants, l'accumulation de stocks de produits laitiers a conduit à une chute drastique du prix du lait. Le prix payé par Fonterra, dividendes inclus, a chuté de 44% entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015, tombant à 249 euros/t. Compte tenu de la composition très riche du lait en MSU, cela correspond à un prix ramené au standard français n'excédant pas 192 euros/t.

Dans l'**Union Européenne**, la situation est intermédiaire entre les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. La part de la production laitière européenne exportée sur le marché mondial s'est progressivement accrue jusqu'à 12% en 2015. Comme aux États-Unis, la hausse de la collecte observée entre 2007 et 2015 a été écoulee pour moitié à l'export et pour moitié sur le marché intérieur. Au cours de cette période, le taux annuel de croissance de la consommation intérieure a cependant été pratiquement deux fois inférieur à celui des États-Unis.

### 3.2. La filière française procure plus de stabilité que de valeur aux producteurs de lait

D'après les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), tous types d'exploitation laitières confondus, le prix du lait payé au producteur (complément de fin de campagne compris), calculé en moyenne annuelle pour la période 2007 à 2012, a été très proche entre la **France** (326 euros/t) et l'**Allemagne** (329 euros/t). D'autres sources statistiques couvrant la période 2007 à 2015, issues des déclarations d'entreprises de collecte, confirment l'existence d'un faible écart de prix entre ces deux pays : 312 euros/t en France contre 308 euros/t en Allemagne (FranceAgriMer et AMI). Ce faible différentiel de prix du lait entre la France et l'Allemagne tient pour partie à une volonté française, historiquement des transformateurs, qui voulaient éviter tout handicap de compétitivité à l'export, dans la mesure où le prix du lait de base calculé en France s'ajustait à la hausse et à la baisse en fonction du prix en Allemagne (notion de « tunnel de prix »). Au-delà des moyennes interannuelles, la volatilité des prix est cependant plus forte en Allemagne (Figure 2). Ainsi, au cours de la période 2007 à 2015, l'écart entre les prix moyens annuels minimum et maximum a été de 119 euros/t en Allemagne contre 85 euros/t en France. Les points hauts sont plus hauts (comme en 2014) et les points bas plus bas en Allemagne (comme à la mi-2016, avec 50 euros/t de moins que la moyenne française).

Compte tenu de la plus grande variété et de la qualité de la gamme des produits laitiers français, l'obtention d'un prix du lait payé au producteur comparable à celui de l'Allemagne ne traduit-elle pas, d'une certaine manière, une contre-performance pour les acteurs français impliqués ? Pour répondre à cette question, il convient de chercher à comprendre certaines différences entre les filières. Ainsi, le chiffre d'affaires des industries de transformation laitière est supérieur en France : 27.7 milliards d'euros en 2012 contre 25.4 en Allemagne, malgré les moindres volumes traités. L'écart de valeur sortie usine est donc encore plus marqué si on le rapporte au volume de lait collecté : 1120 euros/t en France contre 855 euros/t en Allemagne. Ces différents calculs suggèrent que la valeur ajoutée associée aux produits est répartie différemment dans les deux pays.

En France, la valeur ajoutée générée au sein des entreprises est consacrée à la rémunération d'un nombre d'actifs beaucoup plus important : 56 000 emplois dans la transformation contre 37 000 en Allemagne (pour un volume de lait traité pourtant inférieur). Le coût de collecte du lait est, par ailleurs, supérieur en France qui est plus vaste et plus hétérogène en matière de densité laitière et d'accessibilité. Il en est probablement de même pour les coûts de transformation. Non seulement une plus grande partie du lait allemand est transformé en produits de masse dans des entreprises de plus grande taille, mais la France compte un plus grand nombre de petites entreprises notamment de beurreries et de fromageries (482 fromageries produisant moins de 1000 t par an en 2012 contre 40 en Allemagne) qui fonctionnent

vraisemblablement avec des coûts de production plus élevés et ne sont pas toutes des « fruitières » qui valorisent, parfois très bien, un produit différencié dès l'origine du lait. Enfin, le partage de la valeur ajoutée entre transformateurs et producteurs diffère aussi en raison du statut des acteurs : en Allemagne 70% de la collecte est transformée par des coopératives pour le compte des producteurs, alors que 55% l'est, en France, par des groupes privés dont des leaders internationaux qui créent de la valeur ajoutée grâce à une différenciation retardée au stade de la transformation à l'aide de marques souvent mondialement connues. Ainsi, si le marché intérieur de la consommation semble, en France, particulièrement solide et rémunérateur, il procure d'une certaine façon plus de stabilité que de valeur pour les producteurs laitiers français.

D'après les données du RICA pour la période 2007-2012, le prix du lait moyen payé au producteur a été plus élevé aux **Pays-Bas** (354 euros/t) et au **Danemark** (346 euros/t), deux pays dominés par des coopératives (Friesland Campina et Arla foods) en situation de monopole, au savoir-faire commercial reconnu de longue date pour l'exportation, présentant une densité laitière assurant des coûts de collecte bien inférieurs aux coûts français, et bénéficiant de la proximité des infrastructures portuaires de Rotterdam pour les exportations. Au cours de la période 2011 à 2015, si le prix garanti par Friesland Campina atteignait 361 euros/t, les bonnes performances de l'entreprise lui ont permis de faire grimper le prix total payé à 381 euros/t avec complément de prix et 411 euros/t avec distribution et rémunération des parts sociales (encore 370 euros/t en 2015). Ces prix élevés traduisent également des taux sensiblement plus élevés de matière grasse et de matière protéique (respectivement +6.6 et +5.0 g/l de MSU) ainsi que la part plus importante de lait issu de l'agriculture biologique au Danemark (10%). En **Irlande**, le prix moyen du lait a, en revanche, été plus faible (301 euros/t entre 2007 et 2012 d'après le RICA) et plus volatil (de 449 euros en novembre 2013, valeur la plus élevée de tous les pays étudiés ici, à moins de 230 euros en mars 2016) car il est davantage influencé par les cours mondiaux des poudres et ingrédients laitiers.

#### **4. Évolution des coûts de production : des niveaux convergents entre bassins exportateurs**

Cette troisième et dernière partie discute de l'évolution comparée des coûts de production du lait au stade des exploitations, en cherchant notamment à souligner les points forts et les points faibles de la France pour différents postes de charges.

#### **4.1. Une forte hausse des prix de revient largement imputable aux coûts d'alimentation**

Au cours de la dernière décennie, la convergence des coûts de production du lait a suivi celle des prix du lait, au moins entre les zones exportatrices étudiées ici. À l'échelle mondiale, entre pays, la corrélation entre le coût de production et le prix du lait est considérée comme forte depuis de nombreuses années par le réseau International Farm Comparison Network (IFCN, 2013; Hemme *et al*, 2014). Cela n'est guère étonnant dans la mesure où les exploitations ne peuvent résister à une situation où les coûts de production sont durablement supérieurs aux prix : elles disparaissent ou de nouveaux systèmes deviennent dominants. Inversement, les coûts ne restent pas durablement inférieurs aux prix sans encadrement de la production. L'incitation à produire exercée par les prix conduit à une augmentation des coûts marginaux puis des coûts moyens, avec l'évolution des fonctions de production, voire l'apparition de nouveaux systèmes. C'est typiquement ce qui s'est passé en Nouvelle Zélande.

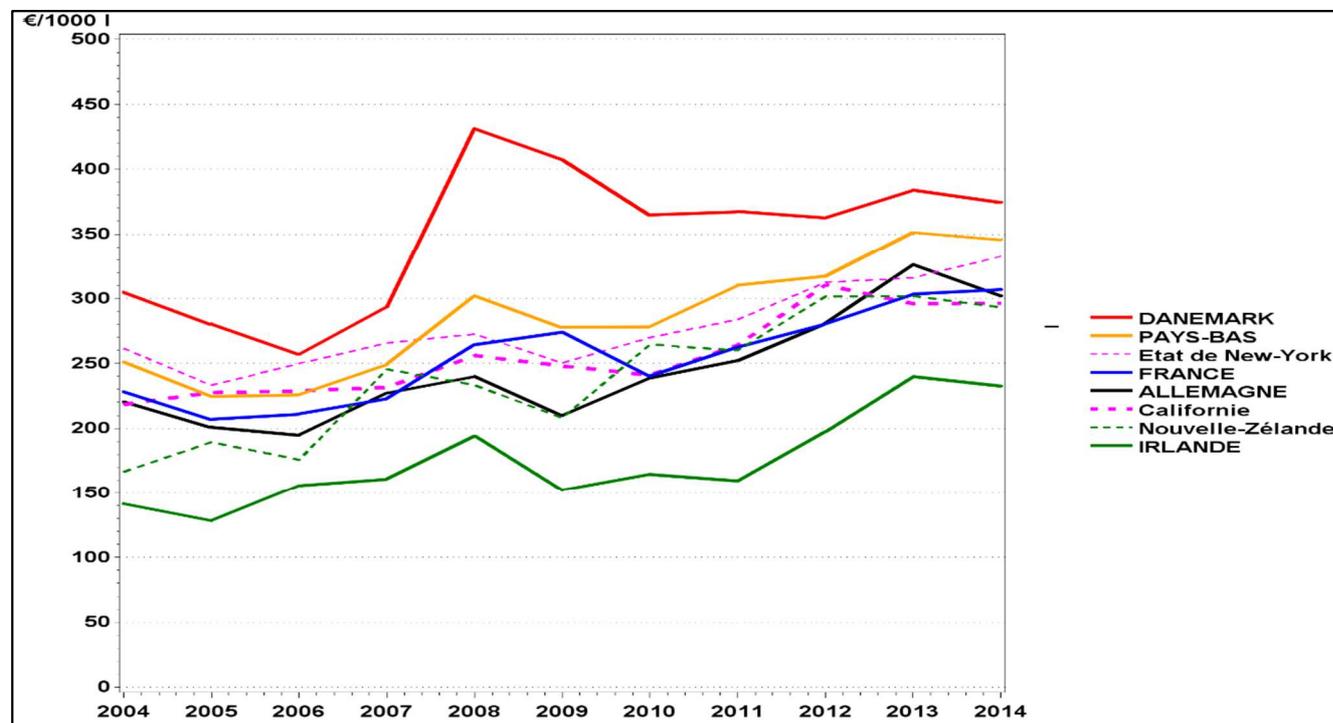
Partant de plusieurs sources statistiques construites en Nouvelle-Zélande (DairyNZ Economic Survey), aux États-Unis (Dairy farm management business pour l'État de New York ; Dairy marketing cost of production pour la Californie) et dans l'UE (RICA), une analyse des caractéristiques des exploitations laitières spécialisées et de leurs coûts de production est proposée pour l'année 2012 (Tableaux 2 et 3). Les informations ne sont pas statistiquement représentatives en Californie et dans l'État de New York puisque les producteurs adhèrent à ces bases de données uniquement de manière volontaire ; elles offrent cependant une image assez fidèle des grands troupeaux hors-sol de l'Ouest des États-Unis et des systèmes de production plus traditionnels du Nord du pays. En Nouvelle-Zélande, une répartition géographique et structurelle permet une plus grande généralisation. Pour l'UE, les zones sélectionnées dans la base de données individuelles du RICA correspondent aux bassins les plus exportateurs et les plus spécialisés en zone de plaine pour faciliter la comparaison.

La Figure 3 présente l'évolution entre 2004 et 2014 d'un indicateur proche du prix de revient du lait, intitulé « le point mort ». Cet indicateur comptabilise le coût de production du lait, hors rémunération du travail familial non salarié et du capital familial, après déduction des produits joints et des aides (Perrot *et al*, 2011). Cet indicateur peut s'interpréter comme le prix du lait à partir duquel l'exploitation commence à rémunérer la main-d'œuvre non salariée (celle des chefs d'exploitation notamment). Cet indicateur n'est calculable que pour les exploitations spécialisées. Pour une exploitation laitière totalement spécialisée, il se confond avec le prix de revient hors charges supplétives (Institut de l'Élevage, 2012b).

Avant d'analyser les raisons de l'évolution des coûts de chaque zone, il est frappant de constater que la convergence observée sur les prix de revient (point mort) entre bassins laitiers exportateurs s'est opérée à la suite de fortes croissances dans les différentes zones et a conduit, en 2014, à une étonnante proximité

des niveaux entre des bassins que tout oppose ou presque en matière de systèmes de production laitiers : la Nouvelle-Zélande, la Californie, la France et l'Allemagne.

**Figure 3 : Evolution du « point mort » pour les exploitations laitières spécialisées de différents pays (euros courants/1000 l).**



Source : DairyNZ Economic Survey; Dairy Farm management - Business Summary New York State; Dairy Marketing California, Cost of Production Annual Summary ; DG AGRI RICA UE – traitement des auteurs; exploitations laitières spécialisées pour l'UE, définition Institut de l'Élevage, 2015.

La **Nouvelle-Zélande** qui faisait jeu égal avec l'Irlande en début de période d'analyse (2004) en matière de production laitière *low cost* a enregistré une augmentation très importante (+50% pour le prix de revient en monnaie locale, et +80% en euros compte tenu de l'appréciation du dollar NZ depuis 2010). L'évolution des taux de change modifie sensiblement les positions relatives en matière de prix de revient du lait, mais la compétition sur les marchés internationaux se fait bien sur la base du taux de change courant de chacune des monnaies.

La hausse spectaculaire des coûts de production en Nouvelle-Zélande a été très soudaine en monnaie nationale. Elle a vraiment débuté entre 2006 et 2007 (+36%), et a coïncidé avec une augmentation du prix du lait à la production encore plus importante (78%). De 2004 à 2014, deux postes de charges sont principalement responsables de cette hausse : les coûts d'alimentation auxquels sont imputables 38% de la hausse et les intérêts avec 22% de la hausse. Les achats d'aliments rapportés au litre de lait ont plus que doublé. Le système de production basé strictement sur le pâturage ne concerne aujourd'hui que 5 à 10% des exploitations, auxquelles peuvent s'ajouter 20 à 30% des exploitations qui ont recours à des

aliments externes pour moins de 15% de leurs besoins (DairyNZ, 2015 ; Foote *et al.*, 2015). En conséquence, la croissance de la production de lait par vache a été de 16% de 2004 à 2014, celle du chargement par hectare de 6% et celle de la production par hectare de 23%. D'après nos estimations basées sur les données de DairyNZ, cette intensification de la production par hectare a contribué pour 41% de la croissance de la production laitière du pays qui a atteint 56% sur l'ensemble de la période.

En moyenne dans les fermes néozélandaises (Tableau 3), au coût en engrais significatif sur les prairies s'ajoutent des achats d'aliments (tourteaux de palme ; les 69 euros d'alimentation comprennent aussi 20 euros d'entretien et de location de pâturage) et des frais financiers importants liés à une forte augmentation de l'endettement pour acheter du foncier de plus en plus cher. Son prix moyen est passé de 10 000 dollars NZ/ha en 2000 à 30-35 000 dollars NZ/ha depuis 2008, soit un peu plus de 20 000 euros/ha. Outre un accès facile au crédit (la dette des exploitations laitières a triplé depuis 2003), cette inflation correspond à une bulle foncière et financière qui n'est pas sans rappeler la situation danoise. Elle a été alimentée par l'effet pernicieux d'une indexation couramment admise du prix du foncier sur la rentabilité par hectare qui a beaucoup augmenté. En 2015, la moyenne néo-zélandaise cache désormais une diversité de systèmes d'alimentation et de risques financiers : 10% des fermes accumulent près du tiers des dettes ; la part d'exploitations éprouvant des difficultés à faire face à leurs obligations financières est passée de 49 à 80% entre 2014/15 et 2015/16 (Dunstan *et al.*, 2015) ce qui a incité le groupe Fonterra a accordé aux éleveurs un prêt sans intérêt équivalent à 12% de la recette laitière de juin à décembre 2015.

La **Californie** se démarque par des coûts de structure faibles (intérêts et amortissement) et à l'inverse des coûts d'alimentation élevés, caractérisés par une grande dépendance aux aliments achetés (2012 étant la pire année pour le ratio coût aliment/prix du lait). L'avantage souvent attribué à la production laitière californienne quant au coût du travail se vérifie, mais davantage sur la productivité du travail en volume que sur les conditions de rémunération. En effet, l'enquête évalue que les coûts horaires de la main-d'œuvre, incluant les avantages en nature (maison, nourriture), étaient en moyenne de 15 dollars US/heure.

**Tableau 2 : Caractéristiques des exploitations laitières spécialisées en Nouvelle-Zélande, dans les États de Californie et de New York et dans quelques pays de l'UE (2012)**

	Californie	Etat de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
Nombre d'exploitations (échantillon)	126	169	217	110	404	158	305	337
Nombre d'exploitations (extrapolé)				8,388	9,113	7,809	15,520	3,283
SAU par exploitation (ha)	ns	562	141	63	73	52	50	140
Main d'œuvre salariée (en % du total)	95%	81%	>62%	5%	25%	15%	9%	52%
Nombre de vaches par exploitation	1,355	609	397	50	85	66	84	152
Lait produit par vache (litres)	9,900	11,200	4,100	7,100	8,000	5,300	7,700	8,400
Lait produit par exploitation (litres)	13,412,000	6,812,000	1,613,000	351,000	680,000	350,000	649,000	1,268,000
Lait produit par travailleur UTA (litres)	1,227,000	503,000	577,000	206,000	356,000	226,000	386,000	513,000

**Tableau 3 : Les coûts de production et prix de revient du lait en 2012, en €/1000 litres**

	Californie	Etat de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
<b>Consommations intermédiaires (déductions faites des ventes de produits végétaux) (1)</b>	<b>239 €</b>	<b>239 €</b>	<b>169 €</b>	<b>239 €</b>	<b>258 €</b>	<b>238 €</b>	<b>263 €</b>	<b>272 €</b>
dont Coûts d'alimentation	203 €	129 €	69 €	67 €	108 €	87 €	108 €	117 €
dont Intrants liés aux surfaces (déduction faite des productions végétales vendues)	- €	22 €	39 €	8 €	10 €	37 €	13 €	6 €
dont Autres consommations intermédiaires y. c. services	37 €	88 €	61 €	164 €	140 €	114 €	142 €	149 €
<b>Charges fixes (2)</b>	<b>38 €</b>	<b>90 €</b>	<b>139 €</b>	<b>119 €</b>	<b>107 €</b>	<b>84 €</b>	<b>142 €</b>	<b>191 €</b>
dont Amortissements	5 €	25 €	22 €	76 €	55 €	45 €	65 €	55 €
dont Intérêts	1 €	8 €	68 €	15 €	14 €	10 €	49 €	76 €
dont Salaires	27 €	48 €	35 €	6 €	15 €	17 €	7 €	41 €
dont Fermage	5 €	9 €	14 €	22 €	23 €	12 €	21 €	19 €
<b>Taxes et assurances (3)</b>	<b>2 €</b>	<b>7 €</b>	<b>11 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>14 €</b>	<b>16 €</b>	<b>10 €</b>
<b>Mise en marché du lait (4)</b>	<b>9 €</b>	<b>15 €</b>						
<b>Animaux remplacement et autres produits (animaux, divers) en déduction des coûts (5)</b>	<b>22 €</b>	<b>-39 €</b>	<b>-17 €</b>	<b>-58 €</b>	<b>-56 €</b>	<b>-78 €</b>	<b>-61 €</b>	<b>-57 €</b>
<b>Point mort avant aides = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>310 €</b>	<b>312 €</b>	<b>301 €</b>	<b>315 €</b>	<b>324 €</b>	<b>258 €</b>	<b>360 €</b>	<b>416 €</b>
Aides directes pour 1000 litres (6)				67 €	47 €	58 €	44 €	54 €
<b>Point mort avec aides = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)</b>	<b>310 €</b>	<b>312 €</b>	<b>301 €</b>	<b>248 €</b>	<b>277 €</b>	<b>200 €</b>	<b>316 €</b>	<b>362 €</b>
Rémunération du travail de l'exploitant (UE : 1.5 SMIC français) (7)		8 €	22 €	117 €	54 €	100 €	61 €	24 €
<b>Prix de revient du lait = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)+(7)</b>	<b>310 €</b>	<b>321 €</b>	<b>323 €</b>	<b>365 €</b>	<b>331 €</b>	<b>300 €</b>	<b>377 €</b>	<b>386 €</b>
Prix du lait (euros par 1000 litres)	299 €	349 €	350 €	339 €	347 €	317 €	385 €	369 €

Source : DairyNZ Economic Survey 2012-13 ; Dairy Farm management - Business Summary New York State 2012; Dairy Marketing California Cost of Production 2012 Annual Summary, DG AGRICOLA UE 2012 – traitement des auteurs ; exploitations laitières spécialisées pour l'UE (lait/produit hors aides >=70% et moins de 5 vaches allaitantes, et moins de 0.2 gros bovins mâles engraisés par vache et <25 veaux de boucherie)

Les coûts d'alimentation sont moindres dans **l'État de New York** et s'appuient sur une certaine autonomie alimentaire (cultures fourragères de maïs et de prairies cultivées). Les prix élevés des céréales et des oléagineux en 2012 ont favorisé cette région par rapport à la Californie, car les excédents vendus sur le marché viennent en déduction des coûts dans le calcul du point mort. La productivité par vache y est par ailleurs la plus élevée.

Sur l'ensemble de la période 2004-2014, les coûts d'alimentation sont aussi ceux qui ont le plus contribué à la hausse du coût total aux États-Unis, avec une augmentation de 66% en Californie, responsable de 87% de la hausse du coût total et de 62% dans l'État de New York (pour 49% de la hausse du coût).

#### **4.2. En France, une autonomie alimentaire qui coûte cher**

L'existence de quotas contraignants et non marchands a conduit les exploitations laitières de l'Ouest de la France à se diversifier davantage (viandes et cultures) que celles des autres bassins laitiers européens (Chatellier *et al*, 2013), et aussi à tirer au mieux parti de ce quota limitant en développant des systèmes de production plus autonomes pour leur alimentation (Pflimlin, 2010). C'est encore ce qui ressort de la comparaison réalisée ici en 2012 avec quelques pays du monde. L'alimentation achetée ramenée aux 1000 litres de lait y semble du même ordre de grandeur dans l'Ouest de la France qu'en Nouvelle-Zélande, voire même inférieure au niveau irlandais en raison des différences de productivité (7 100 litres par vache dans l'Ouest français, contre 4 100 litres en Nouvelle Zélande, 5 300 litres en Irlande). Par kg de MSU du lait, l'avantage revient toutefois à la Nouvelle-Zélande en raison d'un lait plus riche.

Si les exploitations laitières de ces trois bassins paraissent les plus autonomes, le « coût » de cette autonomie (la production d'une large fraction de l'alimentation des vaches) n'y est pas le même. En Irlande et en France, elle se traduit par une productivité du travail apparente (en litres par UTA) inférieure puisqu'elle intègre de fait davantage de tâches de production fourragère. La nature de cette production fourragère, herbe pâturée en Irlande, versus fourrages très majoritairement cultivés, récoltés, distribués mécaniquement en France (maïs et herbe) se traduit par des charges différentes : les charges en engrais pour 1000 litres sont plus élevées en Irlande, mais les frais de mécanisation sont bien plus forts en France. Au final, les exploitations françaises de l'Ouest dépensent moins en achats d'aliments que celles de l'Allemagne du Nord mais le coût d'équipement consacré à cette production fourragère cultivée renverse cet avantage (Institut de l'Élevage, 2015). Les raisons de ce « suréquipement » des exploitations françaises sont multiples. Le retour à la croissance durant la phase de sortie progressive des quotas a été coûteux et le reste dans la période actuelle, notamment en matériel. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer :

- Un contexte post-quotas peu lisible en France avec maintien de fait du contingentement de la production qui a pu induire des erreurs d'anticipation sur les volumes à produire.
- Une main-d'œuvre essentiellement familiale avec peu de salariés qui incite à un équipement conséquent pour limiter l'astreinte et la pénibilité du travail.
- Une adaptation très ou trop lente de la fiscalité à la volatilité des prix et des revenus ce qui incite toujours les éleveurs à s'adapter à court terme en jouant sur les charges de mécanisation (malgré une faible réversibilité) plutôt qu'à constituer et à gérer une épargne de précaution sur le moyen terme.

Ainsi, malgré une meilleure capacité de résistance (deuxième point mort le plus bas après l'Irlande en 2012 pour les exploitations de l'Ouest), leur pratique actuelle de l'autonomie coûte cher en compétitivité aux exploitations françaises. Pourtant, les comparaisons réalisées ici sur l'année 2012, maximum historique pour le prix de l'alimentation animale, favorisaient ces stratégies autonomes. Au lieu de conclure que cette autonomie coûte cher, on pourrait aussi conclure qu'elle ne génère pas assez de valeur au niveau du producteur. Que malgré des attentes des consommateurs français de plus en plus portées sur l'origine (locale ou France) des produits alimentaires, leurs propensions à payer un prix plus élevé pour ce type de produits sont insuffisantes ou peu perceptibles par le producteur. En l'absence d'une différenciation du lait plus prononcée et plus profitable pour le producteur français, le maintien de la compétitivité « prix » des exploitations laitières françaises semble donc passer par la poursuite de gains de productivité du travail qui se sont accélérés avec la sortie progressive des quotas. Alors que c'est dans la compétitivité « hors prix » (démarcation et signes officiels de qualité, en particulier l'agriculture biologique pour les exploitations de plaine) que se valoriseront le mieux les productions des exploitations les plus autonomes.

## 5. Conclusion

Second pays européen pour la production laitière et pour les exportations vers les pays tiers, la France possède probablement un des plus forts potentiels laitiers avec l'Allemagne et la Pologne. Elle dispose d'atouts indéniables pour affronter l'avenir, dont une combinaison de potentiels fourragers élevés, en herbe et en maïs ensilage (Peyraud, 2013) ; une surface agricole abondante, avec un niveau d'intensification des surfaces fourragères inférieur aux concurrents du nord de l'UE ; un coût modéré du foncier ; des savoir-faire reconnus dans la production et la transformation laitière, avec une industrie puissante et innovante, *etc.*

Elle affiche cependant d'autres spécificités qui pourraient se transformer en facteurs limitants. Le rythme de diminution du nombre d'exploitations est désormais plus rapide que dans bien des pays d'Europe du

Nord. Le faible poids de la main-d'œuvre salariée, notamment dans les grandes exploitations, pourrait se transformer en handicap ou en rigidité dans la poursuite des gains de productivité du travail sachant que son niveau actuel, plus faible qu'en Europe du Nord, se traduit aujourd'hui par un niveau de rémunération du travail également nettement plus faible (Institut de l'Élevage, 2015). Les aides publiques à la modernisation et la lisibilité du contexte post-quotas (liberté de l'offre *versus* contractualisation et encadrement) ont parfois été beaucoup plus favorables aux investissements à l'étranger, notamment en bâtiments (Pays-Bas et Allemagne du Nord). Enfin le faible degré de spécialisation des exploitations, l'augmentation des surfaces en terres labourables par actif, la concurrence entre productions agricoles au sein des exploitations sont autant de facteurs qui renforcent l'exigence d'une gestion de la forte volatilité de la rentabilité de la production laitière. Pour permettre des investissements de plus en plus lourds, des réponses (contractualisation, mécanismes assurantiels, fiscalité) devront être apportées sous peine de voir se multiplier les arbitrages défavorables à la production laitière, et la place de la France laitière régresser sur la scène européenne.

L'avenir du secteur laitier français n'est pas écrit. Jusqu'à la fin des quotas, la production laitière ne souffrait d'aucun handicap de compétitivité sur les coûts (notamment par rapport à l'Allemagne), sauf par rapport à l'Irlande qui semble être devenue la zone exportatrice la plus compétitive au monde sur ce point (Donnellan *et al*, 2015). Cet avantage compétitif semble s'être fortement accru en 2015 (Hennessy et Moran, 2015) à la suite de la suppression des quotas et d'une augmentation de production d'environ 20% par exploitation qui a provoqué une dilution des coûts fixes dans un contexte de prix d'intrants modérés et climatiquement favorable, ce qui a permis aux éleveurs irlandais de presque maintenir leur bon revenu de 2014 (-4%) malgré une baisse de prix du lait de 20%. Dans le même temps, la production française a faiblement progressé avant de régresser début 2016, à rebours de l'évolution européenne. Les mêmes conséquences que celles constatées en 2009 sur l'évolution du point mort des exploitations européennes peuvent être anticipées pour 2015/16 : hausse en France et baisse ailleurs en Europe dans les pays qui ont dilué les coûts fixes. Les revenus des éleveurs laitiers français sont attendus en forte baisse pour 2016 d'après les estimations des Réseaux d'élevage (Institut de l'Élevage, 2016), malgré une baisse de prix inférieure (15%).

La gestion des volumes par les opérateurs français expose les producteurs à une équation microéconomique difficile à résoudre puisqu'ils sont bel et bien en compétition sur les prix et donc sur les coûts pour la fraction du lait transformée en commodités laitières. Si une coordination européenne sur les volumes s'avère impossible (les principales coopératives européennes étrangères ne voulant laisser aucune opportunité à leurs concurrents sur le marché mondial), la ou les stratégies alternatives semblent souvent difficiles à établir dans le cas français. En l'absence de volumes accordés aux exploitations françaises, elles semblent nécessiter des niveaux de prix durablement plus élevés en

moyenne, ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce jour. Ces stratégies doivent à l'évidence être partagées entre des producteurs et des transformateurs français très divers pour co-construire un avenir à long terme. Si une meilleure valorisation du lait au producteur est souhaitable, des marges de progrès existent également sur les coûts. Si le fort niveau des charges de mécanisation dans les exploitations françaises ne peut se résoudre avec des volumes supplémentaires, des solutions existent pour partager certaines charges entre exploitations voisines ou externaliser réellement certains travaux.

## Références

- Bojnec, S., Ferto, I. (2014). Export competitiveness of dairy products on global markets: the case of the European Union countries. *Journal of Dairy Science*, 97(10): 6151-6163.
- Bowman, S., Conway, P. (2013). China's recent growth and its impact on the New Zealand Economy. *New Zealand Treasury working paper N°13/15*, 31 p.
- Chatellier, V., Lelyon, B., Perrot, C., You, G. (2013). Le secteur laitier français à la croisée des chemins. *INRA Productions Animales*, 26 (2): 77-100.
- Chevassus-Lozza, E., Gallezot, J. (1995). La compétitivité hors-prix dans les échanges de produits agricoles et agroalimentaires français sur le marché communautaire. *Économie & prévision*, 1995-1-2. *Agriculture et environnement*, 117-118: 143-154.
- CNIEL (2016). *L'économie laitière en chiffres*. Editions Maison du lait, 188 p., available at <http://fr.calameo.com/read/002230051cdfa9ea35988>
- DairyNZ. (2000-2015). *DairyNZ Economic Survey*. <http://www.dairynz.co.nz/media/4291790/dairynz-economic-survey-2014-15.pdf>
- Donnellan, T., Hennessy, T., Fiona, T. (2015). *The end of the quota Era: a history of the Irish dairy sector and its future prospects*. TEAGASC report, 104 p, available at [https://www.teagasc.ie/media/website/publications/2015/End\\_of\\_the\\_Quota\\_Era\\_final.pdf](https://www.teagasc.ie/media/website/publications/2015/End_of_the_Quota_Era_final.pdf)
- Dunstan, A., Skilling, H., Newman, M., Mounsey, Z. (2015). "An updated assessment of dairy sector vulnerabilities". *Reserve Bank of New Zealand Bulletin*, 78(8): 3-14.
- Fenneteau, H. (1986). Crise, restructuration et avenir de l'industrie des composants automobiles. *Revue d'économie industrielle*, 37(1): 93-97.
- Foote, K., Joy, M., Deathe, R.G. (2015). New Zealand dairy farming: milking our environment for all its worth. *Environmental Management*, 56(3): 709-720.
- Hemme, T., Uddin, M., Ndambi, O. (2014). Benchmarking cost of milk production in 46 countries. *Journal of Reviews on Global Economics*, 3: 254-270.
- Hennessy, T., Moran, B. (2015). *Teagasc National Farm Survey 2015 Results*, 105 p, available at <https://www.ucd.ie/t4cms/Teagasc%20National%20Farm%20Survey%202015%20Results.pdf>
- IFCN. (2013). Overview on milk prices and production costs world wide, 8 p, available at <http://groupedebruges.eu/sites/default/files/publications/downloads/press-release-ifcn-dairy-report-2013-overview-on-milk-prices-worldwide.pdf>
- Institut de l'Élevage. (2010). La filière laitière aux Pays-Bas : un dynamisme bridé ? *Dossier Economie de l'Élevage* N°403.
- Institut de l'Élevage. (2012a). Les Allemagnes laitières : voies divergentes et avenir contrastés. *Dossier Economie de l'Élevage*, N°426.
- Institut de l'Élevage. (2012b). *Coût de production en élevage bovins lait. Manuel de référence de la méthode proposée par l'Institut de l'Élevage*. Collection Résultats, 36 p + annexes.
- Institut de l'Élevage (2015). Lait en Europe du Nord : forces, faiblesses et potentiels en 2020. *Dossier Economie de l'Élevage*, N°462.
- Institut de l'Élevage (2016). 2015, de la dérégulation... aux désordres des marchés en 2016. *Dossier Economie de l'Élevage*, N°465.

- International Dairy Federation. (2015). *The world dairy situation 2014. Bulletin*, N°476/2014.
- Kermadec, C. (2011). Le commerce alimentaire spécialisé : déclin enrayé ? INSEE première N°1359, available at <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1359/ip1359.pdf>
- Perrot, C., Mottet, A., You, G. (2011). Les modèles laitiers européens du nord de l'UE à l'épreuve de la volatilité. *18<sup>ème</sup> colloque 3R (Rencontres Recherches Ruminants)*, Paris, 317-320.
- Peyraud, J.L. (2013). Les élevages laitiers et le lait demain : exercice d'analyse prospective. *INRA Productions Animales*, 26(2): 221-230.
- Pflimlin, A. (2010). *Europe laitière : valoriser tous les territoires pour construire l'avenir*, Editions La France Agricole, 314 p.
- Sharma, S., Rou, Z. (2014). *China's dairy Dilemma: the evolution and future trends of China's dairy industry*. Report, Institute for Agriculture and Trade Policy, 28 p, available at [http://www.iatp.org/files/2014\\_02\\_25\\_DairyReport\\_f\\_web.pdf](http://www.iatp.org/files/2014_02_25_DairyReport_f_web.pdf)
- Trouvé, A., Dervillé, M., Gouin, D.M., Pouch, T., Briot, X., Finf-Kesslu, A., Kroll, J.C., Lambaré, P., Rat-Aspert, O., Jongeneel, R. (2016). *Étude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitier européen ?* Rapport d'une étude financée par le Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, Paris, 281 p.
- USDA. (2015). China's growing demand for agricultural imports. *Economic information bulletin*, 136, 33 p, available at <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/198800/2/eib136.pdf>

**Les Working Papers SMART – LERECO sont produits par l'UMR SMART et l'UR LERECO**

- **UMR SMART**

L'Unité Mixte de Recherche (UMR 1302) *Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires* comprend l'unité de recherche d'Economie et Sociologie Rurales de l'INRA de Rennes et les membres de l'UP Rennes du département d'Economie Gestion Société d'Agrocampus Ouest.

Adresse :

UMR SMART - INRA, 4 allée Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes cedex  
UMR SMART - Agrocampus, 65 rue de Saint Briec, CS 84215, 35042 Rennes cedex

- **LERECO**

Unité de Recherche *Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Economie*

Adresse :

LERECO, INRA, Rue de la Géraudière, BP 71627 44316 Nantes Cedex 03

Site internet commun : <http://www.rennes.inra.fr/smart>

**Liste complète des Working Papers SMART – LERECO :**

<http://www.rennes.inra.fr/smart/Working-Papers-Smart-Lereco>

<http://ideas.repec.org/s/rae/wpaper.html>

**The Working Papers SMART – LERECO are produced by UMR SMART and UR LERECO**

- **UMR SMART**

The « Mixed Unit of Research » (UMR1302) *Structures and Markets in Agriculture, Resources and Territories*, is composed of the research unit of Rural Economics and Sociology of INRA Rennes and of the members of the Agrocampus Ouest's Department of Economics Management Society who are located in Rennes.

Address:

UMR SMART - INRA, 4 allée Bobierre, CS 61103, 35011 Rennes cedex, France  
UMR SMART - Agrocampus, 65 rue de Saint Briec, CS 84215, 35042 Rennes cedex, France

- **LERECO**

Research Unit *Economic Studies and Research Lab*

Address:

LERECO, INRA, Rue de la Géraudière, BP 71627 44316 Nantes Cedex 03, France

Common website: [http://www.rennes.inra.fr/smart\\_eng/](http://www.rennes.inra.fr/smart_eng/)

**Full list of the Working Papers SMART – LERECO:**

[http://www.rennes.inra.fr/smart\\_eng/Working-Papers-Smart-Lereco](http://www.rennes.inra.fr/smart_eng/Working-Papers-Smart-Lereco)

<http://ideas.repec.org/s/rae/wpaper.html>

**Contact**

**Working Papers SMART – LERECO**

INRA, UMR SMART

4 allée Adolphe Bobierre, CS 61103

35011 Rennes cedex, France

**Email :** [smart\\_lereco\\_wp@rennes.inra.fr](mailto:smart_lereco_wp@rennes.inra.fr)

**2016**

**Working Papers SMART – LERECO**

UMR INRA-Agrocampus Ouest **SMART** (Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires)

UR INRA **LERECO** (Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Economie)

Rennes, France

---